

# African Development Review

## Revue africaine de développement

A Journal of the African Development Bank for the Study and Analysis of Development Issues in Africa

Une publication de la Banque africaine de développement pour l'étude et l'analyse des questions du développement en Afrique

Vol. 2 N° 2

December / Décembre 1990

|  |  |    |
|--|--|----|
| P.K. Quarcoo :   | Structural Adjustment Programmes in Sub-Saharan Africa : Evolution of Approaches . . .                   | 1  |
| B. Grosh :   | Parastatal-Led Development : The Financial Sector in Kenya, 1971-1987 . . . . .                          | 27 |
| * B. Ndiaye :  | Développement économique et démocratie en Afrique . . . . .  | 49 |
| J.M. Due,<br>R. Kurwijila,<br>C. Aleke-Dondo,<br>and K. Kogo : | Funding Small-Scale Enterprises for African Women : Case Studies in Kenya, Malawi and Tanzania . . . . . | 58 |
| O. M. Ogbu and<br>M. Gbetibouo :                               | Agricultural Supply Response in Sub-Saharan Africa : A Critical Review of the Literature . . . . .       | 83 |

AFRICAN DEVELOPMENT BANK  
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

# Développement économique et démocratie en Afrique

Babacar Ndiaye \*

*Résumé :* Les relations existant entre le développement économique et les divers dispositifs politiques sont, dans le meilleur des cas, difficiles à analyser. Mais la situation a évolué d'une manière assez notable en Afrique et, de façon spectaculaire, dans d'autres régions du monde. Le présent article aborde divers aspects de ces relations, en se référant particulièrement à l'Afrique. En introduction sont citées les recommandations formulées dans deux rapports récents ; trois éléments généraux sont proposés, qui pourraient être utilisés pour étudier l'interaction entre le développement économique et l'organisation politique.

*Abstract :* The relationship between economic development and different political arrangements is, even in the best of circumstances, difficult to explore. However times are changing, both in Africa and dramatically so in other parts of the world. This essay seeks to reflect on aspects of this issue with special reference to Africa. It introduces the subject by drawing upon the recommendations of two recently published Reports ; and proposes three broad elements which may be used in studying the inter-action between economic development and political organization.

## Introduction

Lors des assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement tenues en 1988, le Conseil des Gouverneurs a adopté une résolution relative à la mise en place d'un comité chargé de passer en revue les activités de la Banque depuis sa création et de formuler des recommandations quant au rôle qu'elle doit jouer d'ici à la fin du siècle. Ce comité a présenté son rapport aux assemblées annuelles du Groupe de la Banque tenues à Abuja (Nigéria) en mai 1989. Dans ses conclusions, le comité :

"... attirait l'attention sur les problèmes fondamentaux — pour la plupart d'un caractère politique — qui dépassent l'aptitude de la BAD à les résoudre, mais qu'il faudra aborder d'une manière plus positive dans les années à venir. Le plus crucial de ces problèmes est l'énorme destruction causée par les conflits régionaux et la forte proportion croissante de ressources rares qui sont englouties dans ces conflits. Il y a aussi le problème de la mobilisation d'une volonté politique indispensable à proportion croissante de ressources rares qui sont englouties dans ces conflits. Il y a aussi le problème de la mobilisation d'une volonté politique indispensable à l'intégration des économies nationales et à l'exécution des projets régionaux et sous-régionaux. Et

\* Président, Banque africaine de développement. Les idées exprimées le sont sous la seule responsabilité de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque africaine de développement, de ses institutions affiliées, des membres du Conseil des Gouverneurs et du Conseil d'Administration ou des pays représentés par ceux-ci.

pour finir, il y a aussi le problème d'une direction efficace, assise sur une participation publique plus vaste à tous les niveaux pour s'assurer que les priorités du développement africain s'accordent avec les besoins les plus pressants de l'homme et que les ressources rares destinées au développement sont employées avec le maximum d'efficacité et d'intégrité. Un autre problème y est lié, c'est celui de la corruption et du népotisme auxquels de nombreux pays africains se sont attaqués avec des degrés divers de succès en adoptant des mesures explicites<sup>1</sup>.

#### Le comité ajoutait :

" Ce sont là principalement des questions auxquelles les dirigeants africains doivent s'attaquer. Toutefois, leurs conséquences pour le succès des efforts actuellement déployés en faveur du redressement économique de l'Afrique sont tellement graves que la Banque Africaine de Développement ne devrait jamais perdre l'occasion d'utiliser les rapports croissants qu'elle entretient avec les gouvernements africains pour les mettre au courant de la situation politique qu'ils doivent créer si les mesures actuellement appliquées pour assurer le redressement et le développement économiques de l'Afrique doivent aboutir<sup>2</sup>.

Ce même thème est évoqué dans un rapport de la Banque Mondiale intitulé : *"l'Afrique sub-saharienne : de la crise à la croissance durable"*, également publié en 1989. Comme par coïncidence, les relations entre la politique et l'économie font l'objet de nombreux chapitres du rapport et on y lit notamment ceci :

"... un meilleur gouvernement exige un renouveau politique, ce qui signifie une lutte implacable contre la corruption à tous les niveaux. Il faut pour cela donner l'exemple, en renforçant la responsabilisation, en encourageant un débat public et en soutenant une presse libre"<sup>3</sup>

Ces deux exemples montrent que la nouvelle vision que l'on a du rôle des institutions de financement du développement découle directement de la manière dont a été vécu concrètement le développement de l'Afrique au cours des trois dernières décennies. L'expérience démontre, en effet qu'on ne peut plus parler de développement économique sans aborder, dans le même temps, le contexte politique dans lequel s'inscrit ce développement. On peut même aller plus loin et soutenir que le rapport entre la politique et l'économie n'est plus une simple question de contexte mais plutôt un lien direct en vertu duquel la manière dont est organisée la vie politique d'un pays et l'orientation qui lui est imprimée influent directement sur le rythme et la qualité de son développement économique. Inversement, le rythme impulsé au développement économique d'un pays peut induire des changements dans ses structures et orientations politiques.

Il est en effet surprenant de constater combien l'on oublie souvent, dans les pays en voie de développement, que l'économie en tant que science plonge ses racines dans la politique et la philosophie ; cet oubli est dû en

<sup>1</sup> Comité des Dix, *L'Afrique et la Banque africaine de développement : Les défis actuels et futurs*, Banque africaine de développement, 1989, page 35.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Banque Mondiale, *l'Afrique subsaharienne : De la crise à la croissance durable*, Banque Mondiale, 1989, page 7. Souligné par l'auteur.

partie au fait que l'on s'identifie à des sociétés plus avancées où les frontières de la politique sont à présent bien établies. Dans les pays en développement où il existe encore une forte interaction entre la politique et l'économie, il serait utile d'intégrer de manière plus systématique, dans l'interprétation des faits économiques, les dimensions politiques, philosophiques et morales qui les sous-tendent. La prise en compte de ces dimensions a d'ailleurs marqué les premiers pas de cette discipline, si justement appelée alors "économie politique".

L'interaction entre le développement économique et la manière dont la vie politique est structurée, plus particulièrement en démocratie, peut être envisagée sous trois angles : d'abord, le rapport dialectique entre le développement économique et la participation des populations ; ensuite, la relation entre le développement économique et la stabilité socio-politique ; enfin, l'influence que la manière de gouverner exerce sur le développement économique.

### Développement économique et participation des populations

En Afrique comme dans le tiers-monde, la période de l'après-guerre a été profondément marquée par l'école de pensée selon laquelle la planification centrale est un moyen efficace pour accélérer le processus du développement économique. Cette doctrine allait trouver une illustration éclatante dans les pays d'Europe de l'Est, véritables laboratoires de travaux pratiques pour les adeptes de l'économie planifiée. Pour ce groupe de pays, la plupart des indicateurs de la performance économique faisaient apparaître, au moins dans les premières années, des taux de croissance relativement élevés et un taux d'industrialisation rapide. Une bonne partie du monde en développement a donc choisi l'économie planifiée (ou plus communément, la centralisation économique) comme instrument efficace d'une croissance économique rapide.

Ainsi, dans les années qui ont suivi les indépendances, ont fleuri, dans la plupart des pays africains, des perspectives décennales et des plans à moyen terme triennaux ou quinquennaux, l'objectif étant de stimuler la production et la demande globale par le truchement d'une "grande impulsion" donnée à l'économie à partir du sommet. Ces plans se caractérisaient par l'accent mis sur une direction centrale visant à s'assurer que tous les éléments du plan étaient interdépendants et cohérents et que, pour ce faire, l'on ait recours, en partie à tout le moins, à des techniques quantitatives. C'était là une chasse gardée des technocrates où les citoyens ordinaires étaient réduits à la portion congrue. Leur participation au processus en question était minimale, d'où le caractère insuffisamment démocratique de la planification.

Les événements actuels en Europe de l'Est apportent des éléments pour juger les résultats de la planification. En Afrique, le verdict sur l'économie planifiée sera peut être moins spectaculaire mais déjà, le credo selon lequel la planification centrale est synonyme de croissance rapide est devenu bel et bien caduc. L'idée qui s'impose aujourd'hui, après trois décennies

d'expériences, est que le développement économique est moins l'affaire des technocrates qu'une question de participation populaire. Cela se traduit à plusieurs niveaux.

Au niveau des projets eux-mêmes – principal champ d'intervention des banques de développement – on sait désormais que la participation des populations (en définitive les bénéficiaires des projets) est une condition déterminante du succès. Il est probable qu'un projet échouera si les bénéficiaires potentiels n'ont été associés ni à sa conception, ni à son exécution. Si, en effet, on conçoit un projet à l'intention de bénéficiaires précis tels que les femmes, les agriculteurs ou les éleveurs, il va sans dire que les points de vue et la participation de ces derniers revêtent la plus haute importance. Sur un plan plus général, le succès des programmes et politiques de développement entrepris par l'Etat dépend largement de la compréhension et du soutien qu'y apportent différents groupes d'intérêt de la société, qu'il s'agisse d'investisseurs privés, de dirigeants syndicalistes, ou d'associations professionnelles.

Il est un deuxième volet à la manière dont la participation populaire détermine l'avenir des projets et programmes : plus on donne aux individus la possibilité de s'engager dans l'activité économique, plus grande est la probabilité d'une accélération du rythme de développement. Il en est ainsi simplement parce que l'activité économique peut alors déborder du cadre étiqué dans lequel le secteur public tend à l'enfermer, pour s'épanouir dans l'initiative populaire. Il est bien connu que les gouvernements s'entendent mieux à créer un environnement propice à la croissance, c'est-à-dire, à mettre en place les infrastructures économiques et politiques de base. Ils n'ont donc pas vocation à se lancer dans la myriade d'activités qui conviennent mieux aux particuliers et qui vont des petites boutiques de quartier aux grandes entreprises industrielles fondées sur le profit et le goût du risque. Lorsque l'Etat essaie d'embrasser plus qu'il ne peut raisonnablement étreindre et, ce faisant, étouffe la participation populaire, il en résulte invariablement un déclin de l'activité économique, source des pénuries de biens et services ainsi que d'inefficacité dans l'utilisation et la répartition des ressources. Inversement, lorsque l'Etat se désengage et laisse libre cours à la participation individuelle et aux mécanismes du marché, l'investissement et la production ont tendance à se relever.

Il faut toutefois se garder de croire que le "moins d'Etat" signifie ou entraîne le "pas d'Etat", c'est-à-dire la disparition de l'Etat. L'Etat a en effet un rôle déjà fort exigeant qu'il lui est impossible de déléguer, comme par exemple la prestation de services publics tels que la défense nationale ou les grandes orientations économiques. Les déviations du marché de même que la tendance des entités économiques à s'ériger en monopoles et l'existence d'effets externes se répercutant d'une unité de production à l'autre, appellent de la part de l'Etat des mesures correctives bien conçues et rigoureusement appliquées. En d'autres termes, l'Etat intervient pour juguler les désordres du marché par des mesures fiscales et autres destinées à assurer le mieux-être de la société. Si l'on ajoute à ces différents rôles la

prestation des services sociaux de base, la formulation de politiques monétaires et autres politiques macro-économiques à court terme ainsi que l'orientation générale du développement à court terme, on réalise alors les défis majeurs auxquels l'Etat est confronté. Y surajouter de substantielles interventions directes dans la production conduirait purement et simplement à l'inefficacité économique. Il faut donc entendre par "moins d'Etat", "mieux d'Etat", c'est-à-dire le recentrage et l'optimisation des efforts de l'Etat pour assurer le mieux-être de la nation.

Ainsi, l'une des leçons de l'expérience économique du tiers-monde et de l'Afrique au cours des trois dernières décennies est la suivante : pour que le développement économique ait un sens et une raison d'être, c'est-à-dire la satisfaction des besoins matériels de l'homme, il est indispensable d'y faire participer les hommes, non pas au sens métaphysique du terme mais au sens physique d'êtres humains faits de chair et d'os, capables d'exercer leur choix et leur esprit d'initiative dans la vie économique de leur pays. Or, c'est dans un cadre démocratique que les citoyens sont le plus à même d'exercer leur choix et leur esprit d'initiative de manière durable. Et ce cadre démocratique se traduit concrètement par la décentralisation de l'élaboration des politiques, de la prise de décisions et du renforcement institutionnel. Les événements qui secouent le monde ont d'ailleurs suffisamment démontré que la liberté de choix et de l'initiative en matière économique ne peut éclore dans un environnement non démocratique.

### Développement économique et stabilité socio-politique

La seconde approche qui permet d'éclairer le rapport entre développement économique et démocratie s'articule autour de l'importante question de la stabilité. Assurément, il ne peut y avoir de développement sans un environnement socio-politique stable. Il est possible, bien entendu, de trouver un environnement non démocratique stable et même d'y assister à un développement de l'économie. Mais la question importante que l'on doit alors se poser est de savoir combien de temps peut durer un tel développement.

Si l'on invoque l'expérience de pays non démocratiques pour prouver que le développement est possible dans un environnement non démocratique, il faudrait aussi en faire de même pour prouver qu'un tel développement n'est pas durable. Tôt ou tard, les populations concernées voudront avoir leur mot à dire sur la gestion quotidienne de leur vie économique et politique. C'est ce que l'on observe fréquemment aujourd'hui dans bon nombre de pays et ce, parce que le type de stabilité dont "bénéficiaient" ces pays n'était pas durable en soi.

Toutefois, la démocratie est une condition nécessaire mais non suffisante, d'une stabilité politique soutenue. Mieux, l'avènement de la démocratie, après de longues années d'absence de démocratie, peut être source d'instabilité. De même, lorsqu'elle est vécue au milieu de profondes inégalités dans la répartition des revenus et des richesses nationales, la démocratie devient

fortement compromise à terme. Historiquement, l'Afrique aura payé un lourd tribut à la dialectique de la liberté et du développement. La leçon que nous enseignent les événements survenus aux Etats-Unis dans les années 60 et en Afrique du Sud aujourd'hui est la suivante : il n'y a pas de véritable développement, au sens plein du terme, sans l'épanouissement spirituel, culturel et politique de l'être humain. Tout se passe comme si, réduit à sa seule dimension quantitative, le développement en arrive tôt ou tard à un point de rupture où, sous la pression des frustrations sociales - foyer d'instabilité politique - il doit faire un bond qualitatif pour assurer sa survie et sa durabilité.

### Gouvernement, démocratie et développement économique

Le troisième angle d'approche consiste à dégager les principales composantes de l'environnement propice que les gouvernements doivent instaurer en vue d'un développement économique durable, et à étudier le rapport entre ces composantes et la démocratie.

La première de ces composantes est l'existence d'un réseau adapté et performant d'infrastructures économiques et sociales, par exemple, la fourniture de services tels que les transports, les communications et l'énergie d'une part et, d'autre part, la santé et l'éducation. Lorsque ces services sont disponibles et appropriés, s'ils sont efficaces et accessibles à un coût raisonnable, ils contribuent sûrement à l'instauration d'un environnement propice au développement économique.

La deuxième composante est l'application impartiale et efficace des lois écrites, en particulier celles qui régissent l'investissement. De nombreux pays ont mis en place une législation qui encourage l'investissement, surtout étranger, mais de plus en plus aussi l'investissement assuré par des nationaux. Toutefois, le problème qui se pose à ces pays est l'application impartiale et efficace de ces législations : en effet, lorsqu'ils sont arbitraires ou entachés de parti pris, les jugements relatifs aux conflits industriels peuvent décourager les investisseurs potentiels, tant étrangers que nationaux, tout comme ils peuvent dissuader ceux qui ont déjà investi d'agrandir ou de moderniser leurs entreprises. A côté des lois écrites, il y a nombre de règles et procédures non écrites, comme par exemple celles relatives à l'allocation des devises, qui doivent également être appliquées avec équité et efficacité si l'on veut promouvoir l'investissement et la croissance. L'application impartiale et efficace des lois - fondement du droit - a le plus de chance d'être garantie dans un environnement favorable à l'indépendance du pouvoir judiciaire et à la critique sincère de son fonctionnement ; autrement dit, dans un environnement libre de tout contrôle excessif des pouvoirs publics, ou encore, un environnement démocratique.

La troisième composante, peut-être la plus importante, de l'environnement propice au développement économique n'est pas tant un service que l'on attend de l'Etat que de la population en général. On entend par là toutes les qualités intrinsèques qui sont l'apanage des populations et sans

lesquelles le processus du développement économique ne peut s'intégrer dans le tissu social de la nation, telles par exemple la valeur que la société attache au goût de l'effort et l'esprit d'entreprise et d'initiative.

Dans cet ordre d'idées, le comité des Dix, évoqué plus haut indiquait, dans ses recommandations à la Banque Africaine de Développement, que :

*"Par delà la tâche consistant à améliorer la qualité des programmes et projets de développement qu'elle finance, la Banque Africaine de Développement doit également s'employer, tâche délicate, à favoriser, sur l'ensemble du continent, la croissance, l'efficacité, l'équité, une productivité élevée, la fierté au travail et l'esprit de création"*<sup>4</sup>.

Ceci pour souligner le rôle important joué par les deux paramètres sociaux cités plus haut, l'amour du travail chez les citoyens et leur esprit d'entreprise.

On s'accorde largement à reconnaître l'importance de ces paramètres. L'un, l'esprit d'entreprise, tient la vedette dans le débat actuellement en cours sur le rôle du secteur privé en Afrique. L'autre, la prédisposition à l'effort comme moteur du développement, n'a probablement pas encore reçu l'accent qu'il mérite. En effet, il n'est pas difficile d'appréhender l'importance de certains phénomènes de développement mais il arrive parfois que les faits fassent obstacle à leur examen ou analyse critique. Cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles la littérature disponible sur l'éthique africaine du travail n'est pas aussi fournie qu'elle devrait l'être. Il importerait de mieux s'imprégner de la place qu'occupe le culte du travail dans la hiérarchie des valeurs sociales de l'Afrique, de réfléchir sur les contraintes matérielles et sociales qui entravent son essor, sur la manière de gérer ces contraintes et d'utiliser différents moyens d'éducation et de motivation pour inculquer aux jeunes, une culture de l'effort et aux adultes, l'éthique du travail qu'exige de nos travailleurs le monde hautement compétitif d'aujourd'hui.

En menant cette réflexion, il serait utile de se représenter visuellement ce que signifie en réalité la notion abstraite de développement économique. La première image qui vient à l'esprit est probablement celle d'un paysan africain poussant sa charrue ou veillant sur sa récolte, ou encore celle d'une marchande africaine qui, tôt le matin, va vendre ses articles au marché à ciel ouvert, ou enfin celle de l'ouvrier, posté sur la chaîne, perçant des trous ou montant des pièces sur un produit qui défile sous ses yeux et prend forme progressivement -- toutes ces occupations se faisant chaque minute du jour, chaque jour de la semaine, chaque semaine du mois et chaque mois de l'année. C'est cette somme totale de labeur et de persévérance de ces millions de gens que les statisticiens nous présentent sous forme de tableaux de rendement, de produit intérieur brut par habitant, de taux de croissance. Mais dès que l'on se pose la question de savoir quel est le moteur de ce processus, lequel en module le rythme lent, modéré, rapide ou stationnaire, on est aussitôt ramené aux questions mentionnées plus haut, c'est-à-dire, la prédisposition et la motivation au travail, la nécessité

<sup>4</sup> Comité des Dix, op. cit., pages 34-35.

d'une prise de conscience accrue de cet important facteur de croissance économique et les mesures à prendre pour accroître la portée de son impact sur le développement socio-économique.

## Conclusion

Quelle est l'utilité de toutes ces questions pour la démocratie ? A l'évidence, il ne s'agit pas de dire que seul un régime démocratique peut garantir la mise en place de ces composantes de l'environnement propice au développement économique. Assurément, tous les gouvernements des pays en voie de développement traitent comme une priorité la mise en place des infrastructures économiques et sociales. En outre, nombre de gouvernements non démocratiques ont construit d'impressionnants barrages, autoroutes, écoles et hôpitaux. Toutefois, il est moins certain qu'il en soit de même pour les deux autres composantes, à savoir : l'application équitable et efficace de la législation du travail et une nouvelle éthique du travail.

Nous avons déjà vu comment la démocratie garantit le libre exercice du pouvoir judiciaire, la liberté de choix et d'action, et partant, l'esprit d'entreprise. Il est plus difficile de cerner le lien qui existe entre la démocratie et le culte du travail. La question est de savoir quel type d'environnement politique favorise l'émergence d'une solide éthique du travail. La tradition marxiste insiste à cet égard sur les motivations d'ordre moral. L'incitation au travail repose sur la philosophie selon laquelle le travailleur consacre son énergie à la construction d'une société libre de toute exploitation de l'homme par l'homme, libre de l'abus des privilèges de toutes sortes et de la pauvreté. Cette tradition, on le voit clairement à présent, n'a pas eu d'effets appropriés sur la vie et l'attitude quotidiennes des travailleurs.

Les motivations d'ordre matériel semblent beaucoup plus puissantes pour inciter au travail ; et là aussi, il suffit d'observer les faits quotidiens : le paysan réagit aux prix : s'ils sont bas, il produit moins, et vice versa. On peut donc dire, par extrapolation, que les prix, salaires, primes et autres avantages de même que la possibilité d'investir et de récolter le fruit de ses efforts, constituent de puissantes motivations qui incitent l'individu à travailler davantage afin d'accroître son bien-être matériel et spirituel. Ne pourrait-on pas déduire que c'est dans un environnement démocratique que ces motivations ont le plus de chance de s'épanouir ?

Il y a lieu de penser que c'est généralement le cas. En effet, dans un environnement démocratique, la production, les prix et les profits sont déterminés par les forces du marché et non par des règlements administratifs. Si, par exemple, dans le secteur agricole, les mesures incitatives sont insuffisantes au départ, la production aura tendance à baisser et les prix agricoles, à se redresser, ce qui a pour effet de relever en retour le niveau de la production. Il en est de même pour les prix industriels et des services qui tendent à évoluer avec la demande, elle-même fonction du marché. La force motrice qui sous-tend tous ces ajustements généralement bien orches-

très est bien la concurrence économique, caractéristique principale des sociétés démocratiques. Les régimes moins démocratiques ont tendance à intervenir en force dans la prise de décisions, même micro-économiques, éliminant de ce fait les signaux du marché et les ajustements nécessaires à l'équilibre du système. De même, ces régimes tendent à se renfermer frileusement sur eux-mêmes et, par peur de l'autre, à se couper du reste du monde et à se priver ainsi, sur le plan économique, des marchés et de la concurrence extérieurs, facteurs de croissance pour les exportations et la production. Il y a donc lieu de mieux appréhender l'éthique du travail en tant que phénomène social, de réfléchir sur les facteurs qui concourent à son essor et sur la manière de les canaliser afin de mettre cette éthique au service du développement économique et social.

En bref, le présent article pourrait être ramené à une idée centrale : la démocratie est un puissant moteur du développement économique durable. Il est vrai que certains aspects de la démocratie pourraient aller à l'encontre de cette assertion et c'est bien le cas lorsque, dans une jeune démocratie, les forces sociales tentent maladroitement de trouver la voie la meilleure pour participer au processus démocratique encore balbutiant, et que le développement économique fait alors figure de parent pauvre ; c'est plus particulièrement ce qui se produit dans les nations où les cultures sont diverses et les ethnies multiples. Il est également évident que la démocratie ne peut survivre en présence de profondes inégalités dans la répartition des revenus et des richesses nationales. Ceci étant, il ne faudrait pas déduire de ces insuffisances que la démocratie n'est pas compatible avec le développement économique. Bien au contraire, un environnement démocratique favorise, à long terme, un développement économique soutenu, quelles que soient les difficultés à court terme.

#### Bibliographie

1. Comité des Dix, *l'Afrique et la Banque africaine de développement : Les défis actuels et futurs*, Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire, 1989.
2. Banque Mondiale, *l'Afrique subsaharienne : De la crise à la croissance durable*, Banque Mondiale, Washington D.C., Etats-Unis, 1989.